

## Chasse aux sorcières au Lycée Louis-le-Grand



Officier de police détériorant le patrimoine universitaire à Louis-le-Grand.

Nous sommes désormais accoutumés depuis mai 68 disciplinaires poursuites dans les lycées et les facultés contre les éléments les plus politisés et les plus conscients des étudiants. Mais la façon dont, au lycée Louis-le-Grand, s'est engagée la procédure et la décision du Conseil de Discipline d'exclure définitivement sept élèves et temporairement sept autres de l'établissement a quelque chose de particulièrement menaçant.

A l'origine de cette affaire, un incident mineur : une affiche, parmi tant d'autres, est incriminée par un membre de l'administration et jugée injurieuse » à l'égard de celle-ci. Un élève s'oppose à ce qu'elle soit déchirée. Convoqué auprès du proviseur, il est frappé d'exclusion temporaire en attendant qu'un

Conseil de Discipline statue sur son cas. Le samedi 13 décembre, une soixantaine de lycéens, se déclarant solidaires, se rendent dans le bureau du proviseur pour demander quel chef d'accusation véritable est retenu contre lui. Devant le mutisme de l'administration, les élèves, de plus nombreux, décident demeurer dans le bureau pour plus amples informations. Une demi-heure plus tard, une dizaine de policiers en civil font évacuer le bureau sur ordre du rectorat. La police cerne les abords du lycée puis fait irruption. Le lundi 15, les classes de Khâgne et sont d'Hypokhâgne fermées. effarant dispositif policier cerne de nouveau l'établissement : les élèves sont invités à évacuer les lieux. On apprend que 22 élèves savamment plutôt qu'arbitrairement parmi les quelque 80 qui avaient occupé bureau du proviseur doivent comparaître devant le conseil de discipline. Pourtant, il n'y a eu aucun heurt aucune violence déprédation.

lors. l'affaire est rondement : depuis la rentrée de septembre, aucun incident sérieux n'avait troublé la vie du lycée. Mais, avant lui-même mis le feu poudres, le proviseur, par crainte ou par autoritarisme, décide de frapper un grand coup : il est en cela poussé par les parents d'élèves, obnubilés par le retour à l'ordre. Le samedi 20 décembre. le conseil de discipline est un véritable marathon : réuni à 14 h, il siège pendant plus de 12 heures. délibérations finales Les

secrètes, les inculpés ne connaîtront la sentence que par correspondance. En toute logique, une même décision aurait dû être prise pour les 22 prétendus récalcitrants. Pourquoi alors en avoir exclu sept définitivement, sept temporairement et avoir adressé un avertissement à trois autres ?

C'est qu'en fait de répression s'est agi d'un administrative, il véritable procès politique. n'ignore que les 22 inculpés avaient été soigneusement choisis, connus qu'ils étaient pour leurs options politiques. D'autre part, ce sont les représentants des parents d'élèves, dignes défenseurs de l'ordre moral qui, au sein du Conseil, ont fait pencher la balance du côté de la rigueur, alors que les professeurs pour penchaient la clémence. Effrayés par toute forme d'agitation, ces représentants de la Bourgeoisie du quartier n'ont pas hésité à adopter une attitude, de procureurs. Le bruit court même que leur but avoué est d'épurer les classes de Khâgne qu'ils jugent gangrenes par le virus du Bolchevisme (parmi les sept exclus

définitifs, figurent trois élèves de Khâgne et un d'Hypokhâgne).

« Le lycée Louis-le-Grand est bien toujours le lycée le plus libéral de France. Puisse 1970 être précisément l'année de la confiance, de la vraie liberté et du travail sérieux ». C'est en ces termes que le Chef de l'établissement a cru bon d'adresser ses voeux aux élèves pour la rentrée de janvier. Ces voeux rendraient un son franchement cocasse si l'affaire ne s'était pas terminée de façon aussi menacante. En tout état de cause, la chasse aux sorcières est ouverte : il ne suffit pas de la stigmatiser, il faut surtout empêcher une administration autoritaire. qui а une propension à couper des têtes et qui n'hésitera pas à en couper d'autres, de faire un pas de plus dans cette voie répressive.

Des miltiants UNEF de Louis-le-Grand.

<u>L'ETUDIANT de France</u>. N° 4. Janvier 1970